

Version 2

Mise à jour du :

21 avril 2022

Les changements sont identifiés en JAUNE.

TRAMPOLINE

Règlement universitaire

Dispositions particulières

Saison 2021-2022

Composition de la commission mixte nationale

Membres FF Gymnastique

- Djamel LOUCIF (Conseiller Technique National / Parkour-TR-TG)

Membres FF Sport U

- Bruno DUVERNEUIL (TG - Université de Bordeaux Montaigne)
- Sandrine DECROOS (TR - Université de Valenciennes)
- Xavier BAGUELIN (Directeur National Adjoint)
- Aurélie SERRE (Chargé Mission Sports)

Dates des championnats

Coupe de France	Dates (Lieu)	Envoi des résultats	Engagement des équipes et juges
Coupe de France Trampoline	11 mai 2022 ROUEN	Vendredi 25 mars 2022 A 12h	14 avril 2022

COUPE DE FRANCE TRAMPOLINE

1 - DATE ET LIEU DE LA COUPE DE FRANCE

11 mai 2022
ROUEN

Pas de phase qualificative / engagements directs

Voir date limite fixée dans le dossier du CFU (publié 1 mois avant)

Calendrier de qualification au CFU :

Pour faciliter l'organisation du CFU, les gymnastes devront respecter les dates suivantes :

- **25 mars 2022** : Retour des résultats (via les Ligues)
- **07 avril 2022** : Suite à la diffusion des qualifiés sur le site Sport-U, retour de la fiche d'engagement des gymnastes auprès de la direction nationale (aserre@sport-u.com) Les équipes ne respectant pas cette étape, dans les délais, seront considérées comme forfaits.
- **14 avril 2022** : Retour du dossier d'inscription des gymnastes et arbitres auprès de la direction nationale. La fiche d'engagement et le dossier d'inscription au CFU seront disponibles sur le site Sport-U, rubrique Activités gymniques.

Dans la mesure du possible, les forfaits doivent être signalés via la fiche d'engagement avant le **07 avril 2022**. En cas de forfait de dernière minute, le responsable d'équipe doit contacter l'organisateur du CFU, ainsi que la direction nationale, pour permettre une organisation optimale du plateau de compétition ; et effectuer un éventuel remplacement sur décision de la CMN.

2 - ENGAGEMENTS

Jurys :

Le jury est composé de « juges universitaire » et de « juges FF Gym Trampoline ». Il est donc nécessaire pour chaque université, d'inscrire un juge sur la fiche d'engagement en annexe I.

Attention, l'absence de juge entraînera une pénalité de 10 points sur le total individuel.

*Il peut s'agir de juge FFGym GAM ou GAF ayant suivi une formation universitaire de juge trampoline.

Compétiteurs :

La liste des compétiteurs est établie sur les informations remises. Veillez à remettre la carte de compétition du dossier CFU à l'organisateur dès l'arrivée sur les lieux de compétitions.

Pour la composition des exercices, le tableau en annexe reprend les exigences des différents niveaux de pratique.

Tenue vestimentaire :

Les compétitrices et compétiteurs doivent se présenter en tenue réglementaire (cf code FIG) :

Compétitrices :

- Justaucorps avec ou sans manche
- Short de couleur unie
- Socquettes blanches (au maximum à la hauteur de la cheville et/ou chaussons blancs)

Compétiteurs :

- Léotard
- Soko ou short de couleur unie
- Socquettes blanches et/ou chaussons blancs ou de la couleur du sokol

Le port de bijoux (colliers, bagues, bracelets, piercing) ou de montre est interdit en compétition. Les alliances sans pierre peuvent être conservées si elles sont protégées par un ruban adhésif.

Le non-respect de ses règles peut entraîner la disqualification du compétiteur pour la série à laquelle il participe. La décision est prise par le Juge Arbitre.

Juge :

Pour l'harmonisation des jurys, prière de se présenter :

- Femme : en jupe ou pantalon sombre et haut blanc (si possible chemisier blanc)
- Hommes : en costume (de préférence) ou pantalon sombre et chemise blanche

Règlement technique et règles de jugement

Sauf règlement spécifique FFSU, les règlements techniques et de jugement de la Fédération Française de Gymnastique sont appliqués hormis les paragraphes concernant le temps de vol et les pénalités de déplacement, la note d'exécution prendra déjà en compte ces éléments.

3 - COMPÉTITION EN ÉPREUVE INDIVIDUELLE

Le classement individuel est établi à la suite des deux passages (imposé ou libre avec exigences (L1) + libre (L2)).

Les compétitions sont organisées sur 3 niveaux de pratique.

Premier niveau

S'adresse aux étudiants débutants dans l'activité.

Il donne lieu à deux classement individuels distincts, l'un pour les jeunes filles et l'autre pour les jeunes gens.

Les épreuves sont deux exercices :

- Un imposé
- Un exercice libre

1. Imposé

Cet exercice est composé de dix éléments imposés, seule l'exécution est jugée :

1	Dos	0,1
2	½ vrille debout	0,2
3	Saut carpé serré	0
4	½ vrille assis	0,1
5	½ vrille debout	0,1
6	Saut groupé	0
7	Ventre	0,1
8	Debout	0,1
9	Saut écart	0
10	Salto arrière groupé	0,5
	TOTAL	1,2

La modification de l'imposé entraîne une interruption d'exercice

2. Libre (L2)

Cet exercice est composé de dix éléments choisis par le compétiteur, la difficulté de l'exécution sont jugées.

Les exigences suivantes doivent être respectées :

1. La difficulté doit être comprise entre 1,2 et 2 points
 2. La difficulté de chaque élément est inférieure ou égale à 0,6pt*
- *maximum 360° de rotation transversale avec 180° de rotation longitudinale

En cas de non-respect des exigences, une déduction d'un point est appliquée par les juges à l'exécution pour chacune d'elles (voir précisions réglementaires).

Deuxième niveau :

S'adresse aux étudiants initiés dans l'activité.

Il donne lieu à deux classements individuels distincts, l'un pour les jeunes filles et l'autre pour les jeunes gens.

Les épreuves sont un exercice libre à exigences et un exercice libre.

En cas de non-respect des exigences, une déduction d'un point est appliquée par les juges à l'exécution pour chacune d'elles. (Voir précisions réglementaires).

1. Libre à exigence (L1)

Cet exercice est composé de dix éléments choisis par le compétiteur, seule l'exécution est jugée.

Les exigences suivantes doivent être respectées :

1. La difficulté doit être comprise entre 2,1 et 5 points
2. Dix éléments différents dont 3 avec un minimum 360° de rotation transversale
3. Un élément arrivée dos ou ventre
4. Un élément avec 360° de rotation transversale avec au minimum 180° de rotation longitudinale
5. La difficulté de chaque élément est inférieure ou égale à 0,7pt*

2. Libre (L2)

Cet exercice est composé de dix éléments choisis par le compétiteur, la difficulté et l'exécution sont jugées.

Les exigences suivantes doivent être respectées :

1. La difficulté doit être comprise entre 2,2 et 5 points
2. La difficulté de chaque élément est inférieure ou égale à 0,7pt*

*maximum 360° de rotation transversale avec 360° de rotation longitudinale ou 450° de rotation transversale avec 180° de rotation longitudinale.

Troisième niveau :

S'adresse aux étudiants confirmés dans l'activité. Il donne lieu à deux classements individuels distincts, l'un pour les jeunes filles et l'autre pour les jeunes gens.

Les épreuves sont un exercice libre à exigence et un exercice libre.

En cas de non-respect des exigences, une déduction d'un point est appliquée par les juges à l'exécution pour chacune d'elles. (Voir précisions règlementaires)

1. Libre à exigence (L1)

Cet exercice est composé de dix éléments choisis par le compétiteur, seule l'exécution est jugée.

Les exigences suivantes doivent être respectées :

1. La difficulté doit être au minimum de 5,1 points
2. Dix éléments différents dont 8 avec au minimum 270° de rotation transversale
3. Un élément arrivée dos ou ventre avec au minimum 2700 de rotation transversale
4. Un élément avec 360° ou plus de rotation transversale avec un minimum 360° de rotation longitudinale

2. Libre :

Cet exercice est composé de dix éléments choisis par le compétiteur, la difficulté et l'exécution sont jugées.

La difficulté de cet exercice doit être de 5,2 points au minimum (Exigences - voir précisions règlementaires)

4 - COMPÉTITION PAR ÉQUIPES

Le classement par équipe est établi par addition des points obtenus à l'issue des deux passages de tous les compétiteurs engagés dans l'équipe, avec respect de la composition précisée dans l'article qui suit. Le titre de champion de France par équipe étant attribué à une académie.

Une équipe se compose :

1. De 3 trampolinistes (minimum) ou 4 trampolinistes (maximum) issus de la même Université et/ou Académie. Le niveau de pratique peut être différent.
2. La composition de l'équipe est mixte. Elle doit intégrer au moins 1 jeune fille et 1 jeune garçon
3. ~~Une seule équipe par Université peut être présentée~~
4. Le calcul de l'équipe tient compte des 3 meilleures notes de l'imposé ou du libre 1 additionnées aux 3 meilleures notes du libre 2
5. Le titre par équipes est attribué sans condition de niveau, à condition qu'au moins trois équipes soient en compétition

5 - PRÉCISIONS RÉGLEMENTAIRES

En cas de non-respect des exigences, une déduction d'un point est appliquée par les juges à l'exécution pour chacune d'elles :

- Quand la difficulté totale est supérieure à la limite autorisée, par exemple, 2,1 en niveau 1 ou 5,1 en niveau 2, la note de difficulté est la note maximale autorisée soit 2pts en N1 et 5pts en N2 et les juges à l'exécution appliquent une pénalité d'un point.
- Quand la difficulté d'un élément dépasse la limite autorisée, par exemple 0,7pt (full - salto arrière avec 1 vrille) en niveau 1 ou 1pt (double salto arrière groupé) en niveau 2, la valeur de l'élément n'est pas comptabilisé et les juges à l'exécution appliquent une pénalité d'un point.

6 - ANNEXE I

Tableau récapitulatif des exigences

En cas de non-respect des exigences, une déduction d'un point est appliquée par les juges à l'exécution pour chacune d'elles.

NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Imposé	LIBRE A EXIGENCE	LIBRE A EXIGENCE
1. Dos	Difficulté comprise entre	Difficulté minimum 5,1
2. ½ vrille debout	2,1 et 5 points	points
3. Saut carapé serré	Dix éléments différents	Dix éléments différents
4. ½ vrille assis	dont 3 avec au min 360° de	dont 8 avec au min 270°
5. ½ vrille debout	rotation transversale	de rotation transversale
6. Saut groupé	Un élément arrivée dos ou	Un élément arrivée dos ou
7. Ventre	ventre	ventre avec au min 270° de
8. Debout	Un élément avec 360° de	rotation transversale
9. Saut écart	rotation transversale avec	Un élément avec 360° ou +
10. Salto arrière groupé	au min 180° de rotation	de rotation transversale
	longitudinale	avec au min 360° de
		rotation longitudinale
	Une déduction d'un point sera retirée par les juges à l'exécution pour chacune des exigences non respectées.	
Minima à l'exercice libre		
1,2 à 2 points	2,2 à 5 points	5,2 points minimum
Maxima par élément		
0,6pt	0,7pt	Aucun

Exemple de difficultés

Position de départ	Position d'arrivée	Sens de rotation	Nombre de saltos	Nombre de vrille	Termes conventionnels	Valeur
Debout	Dos	Avant	3/4	0	3/4 avant ou piqué américain	0,3
Debout	Debout	Avant	1	0	front	0,5*
Debout	Debout	Avant	1	1/2	barani	0,6
Dos	Debout	Avant	1 1/4	1/2	barani ball out	0,7
Debout	Debout	Arrière	1	0	back	0,5*
Debout	Debout	Arrière	1	1	full	0,7

*bonification de 0,1 si réalisé en position carapé ou tendu

CONTACTS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE

108 avenue de Fontainebleau - 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

federation@sport-u.com

www.sport-u.com

Directeur national adjoint - Xavier BAGUELIN

xbaguelin@sport-u.com / +33 (0)6 72 07 90 61

Assistant pôle sport - Aurélie SERRE

aserre@sport-u.com / 01 58 68 22 83

